# Fabiola capitule

## La Reine sacrifie sa fondation contestée, mais des questions demeurent en suspens

Seize jours après nos révélations sur la manière dont elle comptait léguer sa fortune, la reine Fabiola a renoncé à sa fondation, objet de vives critiques dans l'opinion publique et la classe politique. Le Fons Pereo qui devait encourager des institutions catholiques sera dissous.

« Nous avons été prévenus très tard de sa décision», réagissait, hier après-midi Bruno Nève de Mévergnies, le porte-parole du Palais royal. Un peu plus tôt, la reine Fabiola avait fait transmettre, via son avocat Jean Van Rossum, un communiqué où elle annonce la dissolution de sa fondation. Le ton de la lettre à ses « chers compatriotes » est solennel « L'obiectif primordial de la fondation Pereos est de faire connaître aux générations à venir la beauté et la profondeur de la personnalité du roi Bau-

douin et son ouververs le monde, ainsi que l'idéal de notre vie vécue ensemble avec le peuple belge». Elle se dit profondément atteinte par les réactions si négatives à son initiative. « J'en suis pro-

fondément at*teinte*». Elle rappelle qu'elle n'a jamais eu l'intention de financer fonda-

tion avec des fonds provenant de héritages. sa dotation, car cet argent est totalement utilisé pour faire fonctionner sa maison et payer ses frais.

Les photos chocs de Sylvie, universitaire de 21 ans,

Reconnaissant ne pas avoir suffisamment pris en considération les effets politiques de son projet Les biens devaient provenir de ses d'action, elle renonce à sa fonda-



Steven Defour Sébastien Pocogno Le costume râle: « Il faut bientôt en Mauve que ma situation de Lionel N change »

Mes chers compatriotes, Je regrette que la création de ma fondation Pereos ait suscité des incompréhensions et des réactions si négatives. J'en suis profondément atteinte. Comme je l'ai fait savoir il y a deux semaines, je n'ai jamais eu l'intention de financer cette fondation gen at jumais en e intention av finances cette fondation avec des fonds provenant de ma dotation, mais avec des biens que j'ai reçus en héritage de ma famille et de mon parrain. Je souhaite réaffirmer que ma dotation est totalement utilisée d'année en année pour faire fonctionner ma maison et pour payer mes frais, tout particulièrement de représentation. L'objectif primordial de la fondation Pereos est de faire connaître aux générations à venir la beauté et la profondeur de la personnalité du roi Baudouin et son ouverture vers le monde, ainsi que l'idéal de notre vie vécue ensemble avec le peuple belge. A côté de ce but principal, dans le plein respect de la loi, je souhaitais, n'ayant pas A cote ae ce out principal, aans le pieur respect ae la loi, je sounaitais, n uyant eu d'enfant, que ma fondation puisse venir en aide à des proches en difficulté. Enfin, je souhaitais soutenir une série de projets qui me tiennent à coeur. A cet égard, je n'ai pas pris suffisamment en considération les effets politiques de mon projet d'action qui, dans son essence, avait un caractère privé. En conséquence, soucieuse de garder l'unité, j'assume pleinement de renoncer à ma fondation, même si ce geste me pèse beaucoup. J'en demanderai donc la dissolution. Depuis cinquante-deux ans et un mois, avec le roi Baudouin d'abord, et unie en pensées avec lui ensuite, j'ai toujours cherché, et aujourd'hui encore, à servir ce pays que j'aime de tout mon coeur.»

tion, « même si ce geste me pèse beaucoup», insiste-t-elle avant de conclure, qu'elle a toujours cherché « à servir ce pays que j'aime de tout mon cœur».

Pierre-Yves conseiller honoraire au cabinet du Roi, la Reine est surtout blessée parce que de nombreuses personnes lui ont prêté de mauvaises intentions. Le Roi a-t-il fait pression sur sa belle-sœur pour qu'elle cède. Au Palais, on se garde bien de répondre à cette question. « La Reine est passée par son avocat plutôt que par nous pour son communiqué parce qu'elle considère qu'il *s'agit d'une affaire privée »*, précise Bruno Nève de Mévergnies. D'un autre côté, on peut imaginer que le Premier ministre a parlé du problème de la fondation au Roi.

### « UNE RÉACTION DE PANIQUE »

« Cette dissolution est une réaction de panique de la Reine et de son entourage», estime Thierry Debels, économiste et spécialiste de la monarchie. Selon lui, les statuts du Fons Pereo auraient pu être réécrits pour éviter toute contestation. « N'est-ce pas un aveu de culpabilité», s'interroge-t-il ouvertement. Il relève aussi le passage où la Reine déclare dépenser la totalité de sa dotation. « On la présente comme à la tête d'une PME de 25 personnes. Or cinq secrétaires ne travaillent pour elle depuis des années. Son secrétariat a été repris par les services du Roi. Elle ne dépense pas tout». Thierry Debels se demande si les fonds destinés à Pereos n'aboutiront finalement pas en Espagne.

La reine Fabiola devra introduire une requête devant le tribunal de première instance, dans l'arrondissement du siège de Fons Pereos, pour pouvoir le dissoudre. Mais la justice peut refuser si elle juge que les motivations de la dissolution sont insuffisantes. « Le tribunal n'accepte pas pour n'importe quelle raison », indique Christophe Blindeman, notaire à Gand. La procédure pourrait durer plusieurs mois.

« En fait, cette décision est une solution laconique qui risque de poser plus de questions qu'elle n'en ré*sout* », conclut Thierry Debels. ■



Elle se dit « profondément atteinte »

**ENTRETIEN** 

# « La fondation avait perdu de sa valeur »

## **Herman Matthijs**

Professeur de finances publiques et de politique a la vub

Spécialiste flamand des questions royales épineuses et surtout des dépenses des membres de la monarchie, Herman Matthijs, professeur à la VUB (Bruxelles), s'étonne de la rapidité de la décision de la reine Fabiola.

Je pense que c'est du jamais vu dans l'histoire de notre famille royale.

## Une explication?

La pression de l'opinion publique n'est pas la seule à avoir joué. Il y a eu la pression des politiques, y compris de la part de certains partis de la majorité comme le PS, le MR, et du côté flamand le SP.A et l'Open-Vld. L'affaire Fabiola doit être mise en rapport avec l'incident prince Laurent et la polémique sur le discours du

## La reine n'avait pas d'autre solution juridique que de

dissoudre la fondation? La reine avait besoin de la signature de la ministre de la Justice pour des mouvements dans sa fondation supérieurs à 100.000 euros. Dans les circonstances actuelles, cela semblait difficile à obtenir.



Que va-t-elle faire de l'argent?

de sa valeur. La dissolution était la meilleure solution possible.

Dès lors, la fondation perdait

#### N'est-ce pas une manière d'éviter une réduction du montant de sa dotation?

Non, La limitation de sa dotation est irréversible. Elle a été annoncée officiellement à la chambre par Elio Di Rupo. La mesure sera prise. Une question demeure : que va-t-elle faire de l'argent qu'elle destinait au Fons Pereos? Va-t-il aller à la fondation privée en Espagne? Il faudra être attentif les prochaines semaines quant aux publications du journal officiel en Espagne. ■

**NOTRE OPINION** 

# Fabiola n'a pas vraiment eu le choix

par Demetrio Scagliola RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Peinée, blessée, meurtrie. La reine Fabiola n'a pas sabordé sa fondation de gaieté de cœur et elle n'a pas même pas pris la peine de cacher son immense déception. Quand on sait à quel point le Palais cultive la nuance et la prudence verbales, le communiqué de Fabiola annonçant hier la dissolution de Fons Pereos a tout d'un coup de gueule royal.

Personne n'est dupe. Le geste de Fabiola n'a rien de spontané et le fait qu'il survienne plus de deux semaines après nos révélations tend à prouver que la Reine pensait être dans son bon droit et que seule l'énorme pression médiatique, politique et - surtout - celle du Palais l'a fait changer d'avis.

L'affaire est désormais réglée et les réformes des dotations royales bien mises sur les rails parlementaires. Si le gouverne-



ment Di Rupo arrive à adopter rapidement un paquet de réformes royales qui exigent la transparence dans les comptes de l'argent versé à la famille royale, on pourra enfin tourner la page. Car si les politiques ont longtemps tergiversé sur le sujet, il ne faudrait pas qu'ils tombent aujourd'hui dans l'excès inverse et que le statut de la monarchie soit l'objet d'une surenchère politique et électorale permanente. Car si la famille royale arrive à moderniser son fonctionnement, elle restera encore un élément fondamental pour la stabilité du pays. Ne l'oublions pas. ■



le respect » « La reine a honoré sa fonction, sa

Fabiola de Belgique

décision mérite le respect», a réagi la vice-première Laurette Onkelinx. D'une seule voix, le Parti socialiste s'est félicité de cette « sage décision de la Reine, qui de toute évidence a entendu le message de la population ». Notant aussi avec satisfaction la décision, le Premier ministre Elio Di Rupo insiste sur le fait qu'elle ne changera rien à la volonté de réforme : « Les mesures annoncées sur la dotation seront bien mises en œuvre rapide*ment* ». Concrètement, la diminution de la dotation de la Reine Fabiola interviendra bel et bien dès 2013. L'amendement déposé à cet effet par les huit partis signataires de l'accord institutionnel sera voté prochainement. « Par ailleurs, nous allons adopter le plus vite possible, les autres aspects portant sur le renforcement du contrôle et de la transparence sur *l'usage des dotations* », a indiqué Elio Di Rupo.

Au MR, on se réjouit aussi de la marche arrière. Le parti rappelle qu'il avait demandé au Premier ministre d'intervenir auprès de la reine pour qu'elle renonce à sa fondation. « Qu'elle le fasse spontanément est encore mieux», souligne le MR. Cela « *va dans le bon* sens et met fin à la polémique». « Nous attendions ce geste. Nous

l'apprécions car elle a compris ce La réaction a été assez rapide. que la population attendait », dit Caroline Ĝerkens d'Écolo : « si sa préoccupation était de se rendre utile à son pays, il existe d'autres moyens ». Et d'insister : « Nous espérions vraiment qu'elle prenne conscience du préjudice qu'elle portait avec cette fondation à la fonction rovale».

Au cdH, on a une position moins tranchée. « Elle était libre de créer une fondation. Elle est libre de la dissoudre », note Francis Delperée. En accord avec son président Benoît Lutgen, le sénateur estime que la Reine est libre d'utiliser ses moyens financiers comme elle l'entend.

À l'Open Vld, le député Luk Van Biesen fait remarquer que des experts avaient déjà fait observer que les statuts de la fondation pouvaient poser des problèmes notamment en matière fiscale. Il voit donc dans le choix de la Reine une mesure « préventive » contre une possible dissolution d'office.